

# INTÉGRATION DES PARRAINS À LA MISSION LOCALE DE PARIS

Ce document présente le processus d'intégration des parrains à la mission locale

1) Les parrains sont reçus après un premier contact téléphonique ou par mail par le coordinateur parrainage

- Le coordonnateur présente l'activité de la mission locale et du parrainage et prend connaissance du parcours du bénévole et de ses souhaits d'intervention.
- Il lui remet un livret d'accueil composé de la présentation des prestations et services de la mission locale, de la présentation du parrainage ainsi que d'un guide à l'attention des parrains et marraines (objectifs du parrainage et conduite d'entretien)
- Le parrain remplit un fiche parrainage résumant son parcours et donnant ses souhaits de parrainage
- Ensuite, il lui est proposé un site pour intervenir en fonction des besoins du site et de son choix de site. Il lui est remis la plaquette parrainage avec les adresses de tous les sites et les noms des référents parrainage

2) Le futur parrain rencontre le référent parrainage du site et organise avec lui son intégration

3) Il observe le travail des conseillers (observation pendant ½ journée voire deux d'une permanence d'accueil avec 1 ou 2 conseillers)

4) Il observe les ateliers CV, de recherche Active d'Emploi et Entretien d'Embauche

- 5) Il observe pendant une  $\frac{1}{2}$  journée ou deux les entretiens entre un parrain et les jeunes parrainés
  
- 6) Il commence le parrainage en binôme avec un parrain expérimenté
  
- 7) Parallèlement ou préalablement, il suit les formations mises en place pour les nouveaux parrains
  
- 8) Il participe à la réunion de parrains du site (une réunion tous les 2 mois) animée par le référent parrainage du site et le coordonnateur parrainage.